

Réunion du Conseil communal.

AVIS.

Il est porté à la connaissance des intéressés que la prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le lundi 18 octobre 2021 à 19 heures 30, au Vert Galant, Place Communale, 5 à 1320 Beauvechain.

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

1. Finances - Budget communal 2021 - Modification n°2 - Services ordinaire et extraordinaire - Approbation.
2. Cadre de vie - Convention pour prestation cartographique en vue de l'intégration des données communales cimetières dans la base de données centrale ORACLE de l'asbl GIG - Adhésion.
3. Parc National de Wallonie "Forêts du Brabant" - Accord de principe.
4. Travaux - Energie - Remplacement d'un onduleur défectueux à la buvette du club de football - Approbation de l'attribution et des conditions - Urgence impérieuse. Communication de la délibération du Collège communal du 28 septembre 2021
5. Travaux - Fourniture et pose d'un auvent au hangar communal - Approbation des conditions et du mode de passation.
6. Travaux - Travaux d'aménagement et égouttage rue Saint-Corneille à Hamme-Mille - Approbation des conditions et du mode de passation.
7. Travaux - ORES - Remplacement du parc d'éclairage public communal - Année 2022. Approbation.
8. Finances - Fabrique d'Eglise Saint-Martin de Tourinnes - Budget 2022 - Approbation.
9. Enseignement - Année scolaire 2021-2022 - Fixation de l'encadrement - Communication.

Séance à huis clos

10. Enseignement - Demande de disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (DPPR) - Type I - du 1er mars 2022 au 28 février 2025 d'un instituteur primaire à titre définitif - Ratification.
11. Enseignement - Désignations d'une institutrice maternelle temporaire prioritaire 18 périodes/semaine et d'une maîtresse de psychomotricité 2 périodes/semaine avec effet au 21 septembre 2021, jusqu'au retour de la titulaire en absence pour accident de travail - Ratification.
12. Enseignement - Désignations d'une institutrice maternelle temporaire 18 périodes/semaine et d'une maîtresse de psychomotricité 5 périodes/semaine avec effet au 1er octobre 2021, jusqu'au retour de la titulaire en absence pour accident de travail - Ratification.

PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,



Myriam HAY



La Bourgmestre



Carole GHIOT